

DE THONEL D'ORGEIX Etienne

4 mars 2023, reprise de fonctions d'un commissaire de justice salarié

Suite à la déclaration déposée complète par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice le 3 février 2023 et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai d'un mois à compter de cette date,

M. Etienne, Benoît, Patrick DE THONEL D'ORGEIX, anciennement commissaire de justice salarié au sein de l'office de commissaire de justice dont est titulaire la société d'exercice libéral à associé unique « SELARL D'HUISSIER DE JUSTICE JEROME BEUSTE » à la résidence de Toulouse (Haute-Garonne), a repris ses fonctions en qualité de commissaire de justice salarié au sein de l'office de commissaire de justice dont est titulaire la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL ARNAUNE-PRIM » à la résidence de Toulouse (Haute-Garonne).

Commissaire de justice salarié concerné :
Etienne DE THONEL D'ORGEIX